

Conférence internationale

*La coopération transfrontalière : les outils
pour une nouvelle dynamique*

27 septembre 2012
Oradea, Roumanie

**Le GECT de gestion d'un projet concret :
L'hôpital transfrontalier de Cerdagne**



Adela Spulber

Mission Opérationnelle Transfrontalière





**MISSION OPÉRATIONNELLE
TRANSFRONTALIÈRE**

Sommaire

1. Contexte
2. Historique
3. Choix de l'outil GECT
4. Etat actuel du projet

Groupements européens de coopération territoriale (GECT) European Grouping of Territorial Cooperation (EGTC) Europäischer Verbund für territoriale Zusammenarbeit (EVTZ)

GECT créés
Existing EGTC
Bestehende EVTZs

JUILLET
JULY
JULI **2012**

Type de coopération
Type of cooperation
Art der Zusammenarbeit

Transfrontalière
Cross-border
Grenzüberschreitende

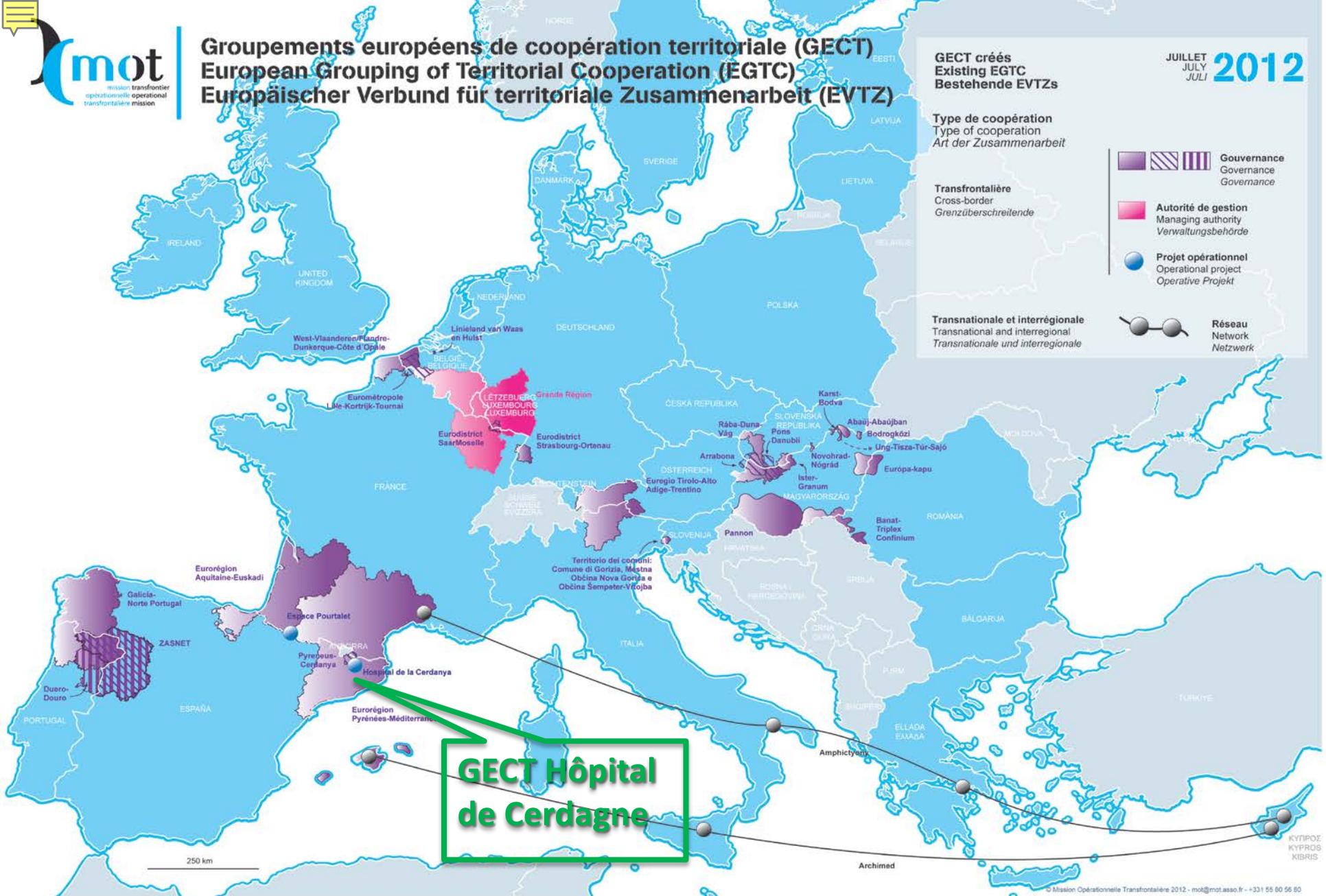
Transnationale et interrégionale
Transnational and interregional
Transnationale und interregionale

   Gouvernance
Governance
Governance

 Autorité de gestion
Managing authority
Verwaltungsbehörde

 Projet opérationnel
Operational project
Operative Projekt

 Réseau
Network
Netzwerk



**GECT Hôpital
de Cerdagne**



1. Contexte

L'hôpital transfrontalier de Cerdagne

- ≡ **Le GECT de l'hôpital transfrontalier de Cerdagne (FR-ES) est le premier GECT de gestion d'un projet concret de coopération transfrontalière en Europe.**

- ≡ **Les objectifs du projet :**
 1. **Améliorer la santé et l'accès aux services de soins à la population de la Cerdagne et du Capcir (FR).**
 2. **Organiser une réponse à des besoins de prise en charge en s'appuyant sur les savoir-faire du plateau de Cerdagne (FR et ES).**
 3. **Créer un hôpital qui facilite la formalisation d'un réseau de santé transfrontalier, respectant les droits des habitants français et catalans.**
 4. **Garantir une gouvernance et une gestion unique du projet.**



1. Contexte

L'hôpital transfrontalier de Cerdagne

Les partenaires du projet :

≡ **Le Ministère de la Santé et des Sports (FR)**

≡ **Agence Régionale de Santé Languedoc Roussillon (FR)**

Etablissement public administratif, rassemblant les forces de l'Etat et de l'Assurance maladie au niveau régional. Elle a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé.

≡ **Région Languedoc-Roussillon (FR)**

≡ **Generalitat de Catalunya (ES)**

≡ **Département de Santé (ES)**

Organisme responsable de l'élaboration des politiques santé, il assure le maintien du système, veille à la qualité des soins et évalue ses résultats.

≡ **Service Catalan de la Santé (ES)**

Entité autonome, qui possède un pouvoir juridique inscrit dans le Département de Santé de la Generalitat de Catalunya. Il établit les politiques de services en accord avec les politiques du département de Santé.

≡ **Ministerio de Sanidad y Consumo (ES)**

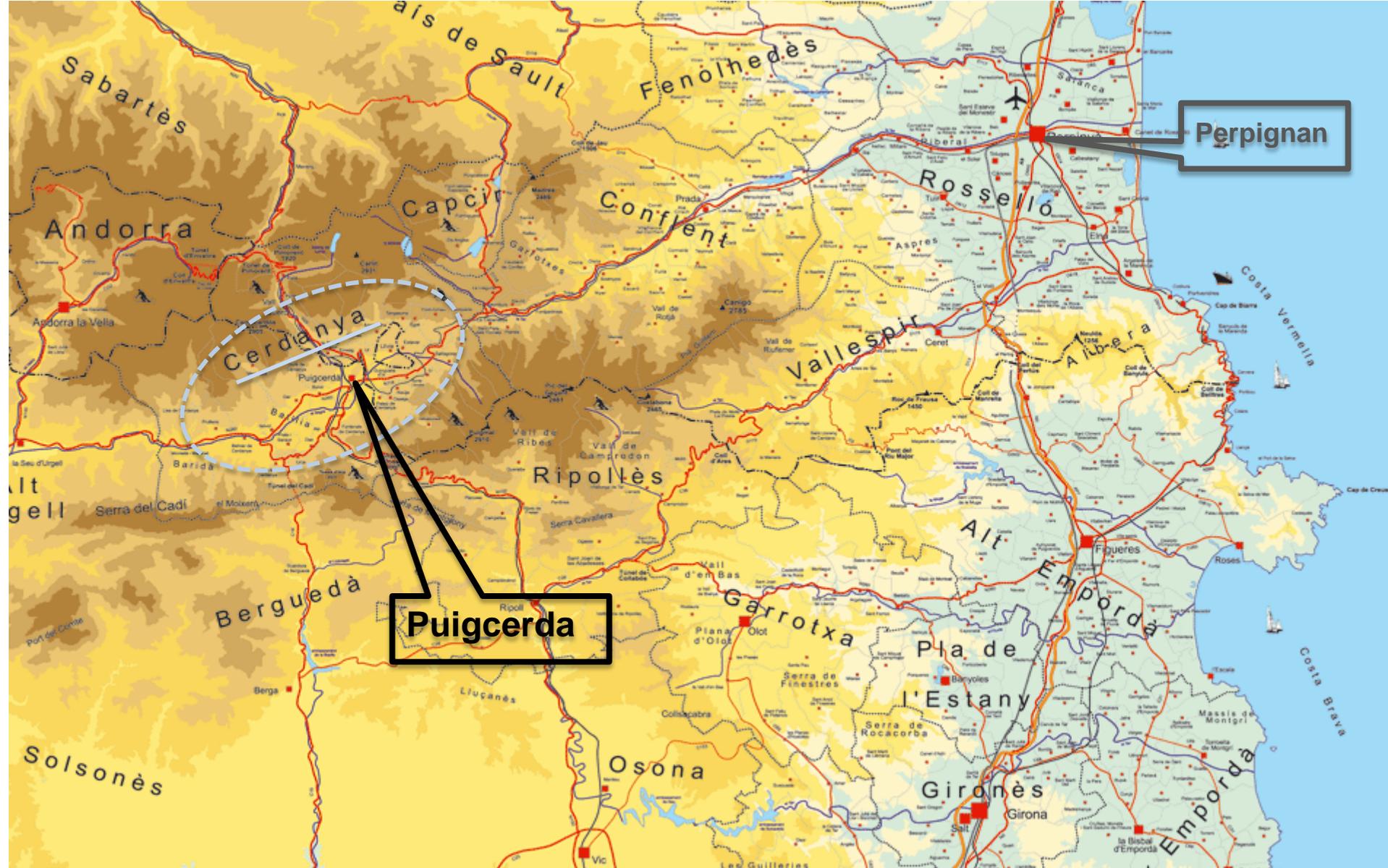
En charge de la proposition et exécution des directives générales du Gouvernement sur la politique de santé, planification et assistance sanitaire.



1. Contexte

L'hôpital transfrontalier de Cerdagne

- ≡ La Cerdagne est une vallée isolée et enclavée dans le massif des Pyrénées (à plus de 100 km de Perpignan et à 140 km de Barcelone), avec une altitude minimale d'environ 1 000 mètres et à cheval entre la France et l'Espagne.
- ≡ Un territoire faiblement peuplé : 30 000 habitants (15 000 de chaque côté de la frontière). Lors de la saison d'hiver, la population peut être multipliée par 4.
- ≡ De façon artificielle, le Traité des Pyrénées de 1659 a divisé le territoire en deux.
- ≡ La Cerdagne française ne dispose d'aucun service de chirurgie ni d'obstétrique proche, la première clinique chirurgicale se trouvant à Prades (1 heure de trajet) et les 3 maternités du département à Perpignan.
- ≡ L'hôpital espagnol de Puigcerda est situé à la frontière et dispose de 30 lits de médecine, chirurgie, obstétrique, d'un service d'urgences et d'un plateau technique (radiologie, scanner laboratoire d'analyse médicale).



↓
Barcelona





2. Historique

L'hôpital transfrontalier de Cerdagne

- ≡ **1996** – Début des relations entre les autorités françaises et espagnoles. **L'hôpital de Puigcerda est devenu l'hôpital de référence pour les urgences médicales des patients français.** En raison de l'absence d'accord avec l'administration sanitaire, l'acte médical était couvert dans son intégralité par le patient.
- ≡ **1997 à 2002** - Les patients français pris en charge ont augmenté de 84 % (avec 55% d'impayés pendant cette période).
- ≡ **2002** - **Accord entre l'Hôpital de Puigcerda, le Centre Hospitalier de Perpignan et l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) de Languedoc Roussillon.** Cet accord avait pour objectif de contribuer à l'amélioration de la prise en charge médicale de population résidente et touristique de la Cerdagne française (y compris le remboursement des impayés). Cette convention évoque également d'autres axes stratégiques de coopération comme les relations professionnelles (échanges, formation, etc.) et techniques.
- ≡ **2003** – **Convention entre l'Hôpital de Puigcerda et les organismes d'assurances maladies de Languedoc Roussillon,** qui permet le remboursement des soins engagés par cet hôpital pour les assurés des régimes français.



2. Historique

L'hôpital transfrontalier de Cerdagne

≡ **2003** – **Etude de Viabilité pour la Création d'un Hôpital Commun Transfrontalier**, lancée par la Généralité de Catalogne, du Conseil Régional Languedoc Roussillon, de l'ARH et du Servei Català de la Salut, cofinancée par Interreg III.

Les problématiques abordées :

- la mise en place d'un plateau technique franco-espagnol, la création de 50 lits,
- la gestion des urgences,
- la formation continue des professionnels,
- l'implication des médecins libéraux français dans le projet,
- la complémentarité avec des centres de référence côté français,
- le financement du projet et son support juridique.

L'objectif était de poser la première pierre de cet établissement hospitalier fin 2005.



2. Historique

L'hôpital transfrontalier de Cerdagne

≡ **2003 - 2006** – **Création d'une fondation privée de droit catalan**, instrument opérationnel et transitoire qui prendra sous sa tutelle le projet afin de l'impulser et qui associe les administrations françaises.

Mise en place de différents groupes de de travail composés de professionnels et d'établissements du territoire pour la définition conjointe du fonctionnement du réseau de santé et du futur hôpital transfrontalier.

Les objectifs étaient de poser la première pierre pour la construction de l'hôpital début 2007 et de finalisation le projet en 2009.

Les perspectives de constitution de l'organisation transfrontalière étaient le Consortium (droit espagnol) et le GECT.



2. Historique

L'hôpital transfrontalier de Cerdagne

≡ **2007** – Signature d'une charte d'intentions par laquelle les administrations française et catalane s'engagent à créer un GECT, encadrant et gérant le projet d'hôpital transfrontalier.

La Mairie de Puigcerdà cède les terrains du « Pla de Rigolisa » pour la construction de Hôpital de Cerdagne.

≡ Les trois fondamentaux du projet :

- un hôpital véritablement transfrontalier avec du personnel français et espagnol,
- les patients français seront accueillis dans cet hôpital dans les mêmes conditions qu'en France,
- les Maisons de santé de Cerdagne accueilleront réciproquement les patients espagnols pour les pathologies qu'elles soignent et pour les soins de suite.



3. Choix de l'outil GECT

L'hôpital transfrontalier de Cerdagne

≡ **Le GECT a été considéré comme la meilleure solution pour :**

- 1. Créer une structure stable de coopération entre les partenaires du projet, qui sont des administrations asymétriques** (Etat français, Generalitat de Catalunya, mairies, etc.), qui permet notamment à l'Etat français d'être membre, ce que l'accord franco-espagnol sur la coopération transfrontalière, le Traité de Bayonne, signé en 1995, il ne permettait pas.
- 2. Rendre possible une coopération pour la gestion non seulement de projets mais également d'un service public transfrontalier.**
- 3. Disposer d'une personnalité juridique indépendante**



3. Choix de l'outil GECT

L'hôpital transfrontalier de Cerdagne

≡ Les questions à clarifier :

1. **Savoir comme les différents Etats vont organiser les différentes démarches selon leurs compétences**
2. **Adapter les statuts en transformant ceux déjà élaborés pour la Fondation et pour le Consortium**
3. **Prévoir le budget de fonctionnement du futur GECT et définir les apports des futurs membres**
4. **Définir les membres fondateurs du GECT et les modalités d'élargissement de son Conseil d'Administration**



4. Etat actuel du projet

L'hôpital transfrontalier de Cerdagne

- ≡ **2008 - 2013** – Projet financé par le programme de coopération transfrontalière France-Espagne soutenant le développement de l'hôpital.

La mise en service de l'hôpital était prévue pour 2010, puis pour 2012.

L'investissement prévu s'élève à 31 millions d'Euros. L'Europe finance 60% du projet ; le reste se partage entre la France (40%) et la Catalogne (60%).

- ≡ **26 avril 2010** – Signature de la convention constitutive du GECT de l'Hôpital de Cerdagne (GECT-HC).

Construction dans la zone de la « Plana de Rigolisa », sur un terrain de 17 000 m² mis à disposition par la mairie de Puigcerdà. Capacité de 68 lits et une spécialisation dans le « court séjour » (soins d'urgence et d'obstétrique).

L'hôpital s'appuiera sur un réseau de santé transfrontalier dans plusieurs domaines.

- ≡ **Septembre 2012** – L'inauguration de l'hôpital est retardée, faute à un trou d'air dans le financement de l'équipement de l'hôpital (10 M€) qui a été résorbé. **Le premier hôpital transfrontalier européen devrait ouvrir ses portes en juin 2013.**

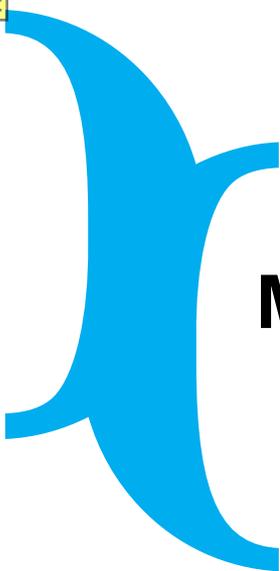




4. Etat actuel du projet

L'hôpital transfrontalier de Cerdagne

- ≡ Le GECT est l'outil de gestion de l'hôpital, mais il est lié à une série de problèmes externes divers qu'il ne maîtrise pas et qu'il n'a pas vocation à résoudre seul :
- ≡ Formation du personnel travaillant dans l'hôpital ;
- ≡ Statut du personnel travaillant dans l'hôpital ;
- ≡ Nationalité des enfants nés dans l'hôpital et dont les parents sont résidents en France ;
- ≡ Rapatriement en France des corps des personnes décédées dans l'hôpital.



Merci de votre attention

Pour plus d'information

www.espaces-transfrontaliers.eu

Contact

**38, rue des Bourdonnais
75001 Paris – France
mot@mot.asso.fr
Tél. : +33 (0)1 55 80 56 80**